

ACTION 44 AMELIORER L'EFFICACITE ENERGETIQUE DU PATRIMOINE BATI DES COLLECTIVITE

Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

Financements envisagés

- > Contrat Régional d'Agglomération
- > Fonds propres à Bourges Plus
- > Fonds propres des communes

CONTEXTE LOCAL

Plusieurs communes de l'Agglomération ont réalisé des diagnostics énergétiques sur leurs bâtiments en vue de procéder à des travaux d'amélioration. Cependant, ces travaux représentent des investissements lourds que les communes peuvent difficilement financer.

Aussi, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et lors de l'élaboration de l'Agenda 21 intercommunale, les élus de l'Agglomération ont proposé aux 14 communes de mutualiser la réalisation de diagnostics énergétiques sur leurs bâtiments publics.

Lors du dernier trimestre 2010, 66 bâtiments communautaires ont ainsi été diagnostiqués permettant de définir pour chaque bâtiment, en fonction de son utilisation, une étiquette énergie (déterminée par rapport à sa consommation en énergie) et climat (mesurant ses émissions de gaz à effet de serre).

A l'issue de ce diagnostic, et pour chaque bâtiment, trois scénarii chiffrés de travaux de réhabilitation ont été proposées. Ces scénarii reflètent trois objectifs (réhabilitation à minima, intermédiaire ou exigent).

Le choix est laissé aux communes de choisir son scénario et donc son niveau d'engagement en fonction de ses moyens.

Résultat attendu

- > Améliorer les performances énergétiques et climat (réduction des émissions de gaz à effet de serre) des bâtiments communaux.

DESCRIPTIF

- Accompagner les communes dans leurs travaux de réhabilitation.

PILOTE

- Bourges Plus
- Elu référent : D. GERAUDEL ; service concerné : Service Technique.

PARTENAIRES

Les 14 communes, le Conseil Régional, l'ADEME

Calendrier prévisionnel

4^e TRIMESTRE 2010 - Réalisation des diagnostics énergétiques	1^{er} TRIMESTRE 2011 - Définition et proposition des scénarii	2011- 2015 - Réalisation des travaux
---	--	--

BUDGET PRÉVISIONNEL

Commune	Montant (dont subvention via CRA à hauteur de 25%)	Commune	Montant (dont subvention via CRA à hauteur de 25%)
Annoix	127 303 € (31 826 €)	Morthomiers	141 246 € (35 311 €)
Arçay	134 480 € (33 620 €)	Plaimpied-Givaudins	172 862 € (43 216 €)
Berry-Bouy	154 525 € (38 631 €)	Saint-Doulchard	405 177 € (101 294 €)
Bourges	2 359 300 € (589 825 €)	Saint-Germain-du-Puy	273 907 € (68 477 €)
La Chapelle Saint-Ursin	221 361 € (55 340 €)	Saint-Michel-de-Volangis	133 405 € (33 351 €)
Le Subdray	146 305 € (36 576 €)	Saint-Just	137 199 € (34 300 €)
Marmagne	182 884 € (45 721 €)	Trouy	240 046 € (60 012 €)

- Bourges Plus 1 470 000 € (367 500 €)
- TOTAL = 6 300 000 € (dont 25% soit 1 575 000 € financés par le Contrat Régional d'Agglomération)

Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable concernées par l'action

✓	La lutte contre le changement climatique
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
✓	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
	L'épanouissement de tous les êtres humains
	Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables



*Pour aller plus loin...
Bourges Plus, acteur
exemplaire.*

Bourges Plus, par son adhésion à la Convention des Maires, s'est engagé à aller au-delà de l'objectif fixé d'ici 2020 par l'Union Européenne, à savoir une réduction de ses émissions de CO₂ de plus de 20% par une meilleure efficacité énergétique et l'utilisation et la production d'une énergie moins polluante.

Cet engagement doit se traduire par des actions volontaristes et exemplaires sur la gestion de son patrimoine bâti. La construction d'un bâtiment BBC pour accueillir quelques uns de ses services est une des actions allant dans ce sens.

La prise en compte des économies d'énergies doit devenir systématique dans les réflexions liées à la gestion du patrimoine bâti de Bourges Plus, et devra se traduire par un plan d'actions ambitieux de réhabilitation et/ou de constructions.